SOCIAL SOLIDARITÉ

# La Maison de quartier et le centre social de Coulounieix-Chamiers inaugurés

Le programme national de renouvellement urbain de Coulounieix-Chamiers, auquel le Département participe, commence à prendre forme : la Maison de quartier Claudie Haigneré et le centre social Saint-Exupéry ont été inaugurés mardi 21 juin.

*Publié le 23 juin 2022*

En engageant un programme de renouvellement urbain, le Bas Chamiers a entrepris une longue mue. A l'horizon 2025 et grâce à un budget de 51M€ HT, le quartier aura totalement changé de visage, notamment sur le plan de l'habitat.

Lancé sous maîtrise d'ouvrage de l'office HLM Périgord Habitat, le volet habitat (34%€) de l'opération concerne 562 logements (dont 312 à réhabiliter, 201 à démolir et 49 à reconstruire sur le site). Par ailleurs, 166 logements nouveaux seront également reconstruits sur site et hors site.

Les financeurs de ce projet sont :

- Office Périgord Habitat : 37 % :
- L'ANRU : 23 %
- La Ville de Coulounieix-Chamiers : 11 %
- La CAGP : 9 %
- L'Europe : 4%
- L'Etat (DSIL et DETR) : 4 %
- **Le Département sur fonds propres : 1,739 M€ : 4 %**
- Le Conseil Régional : 2 %
- Les autres financeurs 6%: CAF, CDC, Pays, etc.

## La Maison de quartier et le centre social

Première phase concrète et visible de l'opération de renouvellement urbain : la construction de la Maison de quartier Claudie Haigneré et le centre social Saint-Exupéry qui ont été inaugurés mardi 21 juin.

La Maison de quartier dispose notamment d'une vaste salle modulable capable d'accueillir aussi bien des expositions, concerts et autres événements, tandis que le centre social double sa

bien des expositions, concerts et autres événements, tandis que le centre social double sa surface par rapport au précédent bâtiment. Il dispense toutes sortes d'ateliers, comme l'insertion professionnelle, l'aide à la jeunesse et aux familles.

Ces deux nouveaux équipements seront complétés l'an prochain par un centre communal d'action sociale (CCAS) et un centre médico-social (CMS) du Département, une fois que l'ancienne école Jules Verne sera réhabilitée. Le tout formera le Pôle des solidarités, accompagné financièrement par le Département à hauteur de 690.000€.

## Les objectifs du Pôle des solidarités

Le projet de Pôle des solidarités poursuit trois objectifs :

- Proposer une meilleure accessibilité des services : le regroupement sur un même site du CCAS, du centre social Saint-Exupéry et du CMS offrira aux habitants plus de visibilité et de proximité des services d'accompagnement social et d'animations socio-culturelles.
- Créer un nouveau lieu de vie : la Maison de quartier, équipement phare du Pôle des Solidarités, est un espace pour tous. Elle accueillera aussi bien des manifestations publiques que privées, pour un large public (salle de 450 m²) ou pour des événements plus confidentiels. Un local traiteur et une cuisine collaborative y sont intégrés.
- Rendre le cœur de ville accueillant : l'architecture contemporaine du Pôle des Solidarités, situé à l'angle d'axes routiers desservant les commerces et services, est un signal d'appel accueillant dans le cœur de ville.

Baptisé Claudie Haigneré, le Pôle des solidarités marque à la fois l'entrée du centre-ville de Coulounieix-Chamiers et celui du quartier de Chamiers en cours de renouvellement urbain.

## Financement

Le coût total du projet de Pôle de solidarité est de 3.982.500 €, financé comme suit :

- ANRU 1.587.277 € (42%)
- État hors ANRU (DSID) 199.125 € (5%)
- **Conseil départemental : 687.500 (18%)**
- CAF 250.000 € (7%)
- CAGP – 7% 280 000 € (7%)
- FEDER – 300.000 € (3%)
- Mairie – 20% 731.686 € (18%)

## Le Pôle Cap Artisans

Outre un volet social et un volet habitat, l'opération de renouvellement urbain comporte un volet économique, avec la création d'un Pôle Cap Artisans. Développé par le Grand Périgueux, ce pôle s'adresse aux chefs d'entreprises, dirigeants de TPE, créateurs d'entreprises et artisans engagés pour les quartiers.

Le Pôle « Cap Artisans » est composé de 12 box de taille différentes, à prix attractif (50€/m2/an) sur 1.500 m2, dont deux sont réservés gratuitement pour des créateurs d'entreprise issus des quartiers prioritaires.

Outre favoriser la création d'entreprises dans les quartiers prioritaires, le Pôle « Cap'Artisans » a également pour but d'encourager la formation des jeunes comme l'accueil de stagiaires, par le

également pour but d'encourager la formation des jeunes comme l'accueil de stagiaires, par le biais de l'apprentissage.